

Prévention

de la Désinsertion Professionnelle (PDP)

-> Réussir le retour d'un salarié après un arrêt de travail

Plan de l'intervention

- Le contexte
- les enjeux d'un retour à l'emploi réussi
- Les acteurs de la PDP et leurs dispositifs: niveau curatif/individuel
- Focus: la visite de pré-reprise
- Prévenir la désinsertion par la prévention: niveau collectif/préventif
- Des investissements concrets pour prévenir les lombalgies
 - Pour en savoir plus, ...

Le contexte

des chiffres qui nous interpellent:

- France:
 - 150 000 inaptitudes /an. A doublé en 10 ans
 - augmentation continue des IJ depuis 2006
- Limousin (2008):
 - 2.8 millions d'IJ pour un coût de 75 millions d'euros; 25% environ suite à AT/MP
- La chronicisation des arrêts:
 - 50% des assurés arrêtés plus de 6 mois ne reprennent pas à temps complet
- Les pathologies les plus exposées
 - 55% des arrêts de travail de plus de 45 jours concernent des troubles ostéo-articulaires, mentaux ou lésions traumatiques
- Difficulté de trouver du travail pour les salariés avec un pb de santé/handicap:
 - taux de chômage est le double de la moyenne nationale: 20%
 - Durée de période de chômage deux fois plus longues

Le contexte

● La Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) s'inscrit dans la politique de gestion du risque de l'Assurance Maladie.

Elle implique le réseau interne de l'Assurance maladie à travers:

- CPAM
- Direction Régionale du Service Médicale
- CARSAT (*service social et service prévention*)

Elle se développe dans un contexte d'amplification du risque du fait:

- Vieillesse population salariés
- Allongement durée de vie au travail (retraite)
- Accroissement du nombre de MP et de pathologies invalidantes
- Marché du travail tendu (chômage)

Les enjeux d'un retour à l'emploi réussi

- Prévenir/limiter le risque de sortie d'emploi des salariés confrontés à un risque d'inaptitude au travail ou à un problème de santé
- Maîtriser les indemnités journalières en prévenant/limitant les arrêts de longue durée
- Eviter/limiter le risque de rechute suite à une reprise d'activité non préparée

<u>POUR LA SOCIETE:</u>	<u>POUR L'ENTREPRISE</u>
<i>Enjeu social</i> <i>indemnités de chômage</i> <i>prestations assurance</i> <i>maladie</i>	Climat social Coût licenciement, prudhomme, Perte de compétences Amélioration conditions de travail, Diminution absentéisme chronicisation des arrêts, pertes de confiance du salarié désorganisation du travail hausse Tx cotisation AT/MP

Les acteurs de la PDP et leurs dispositifs: niveau curatif/individuel

La PDP cherchera à intervenir en priorité:

- pour le **Maintien dans l'Emploi (MDE)** sur le poste d'origine ou par le reclassement dans la même entreprise

et le cas échéant:

- pour l'**orientation vers une autre activité professionnelle** lorsque l'entreprise est dans l'incapacité de proposer une solution de reclassement

Les outils de cette démarche « curative et individuelle » sont:

- La visite de pré reprise du médecin du travail
- La reprise du travail à temps partiel thérapeutique
- Les contrats de rééducation professionnelle des CPAM
- Un accompagnement social
- Le bilan de compétence, formation

⇒ Une coordination de tous les acteurs est indispensable:

- Au sein de l'Assurance Maladie
- Entre tous les acteurs

Les acteurs de la PDP et leurs dispositifs: niveau curatif/individuel

Intervention Service social

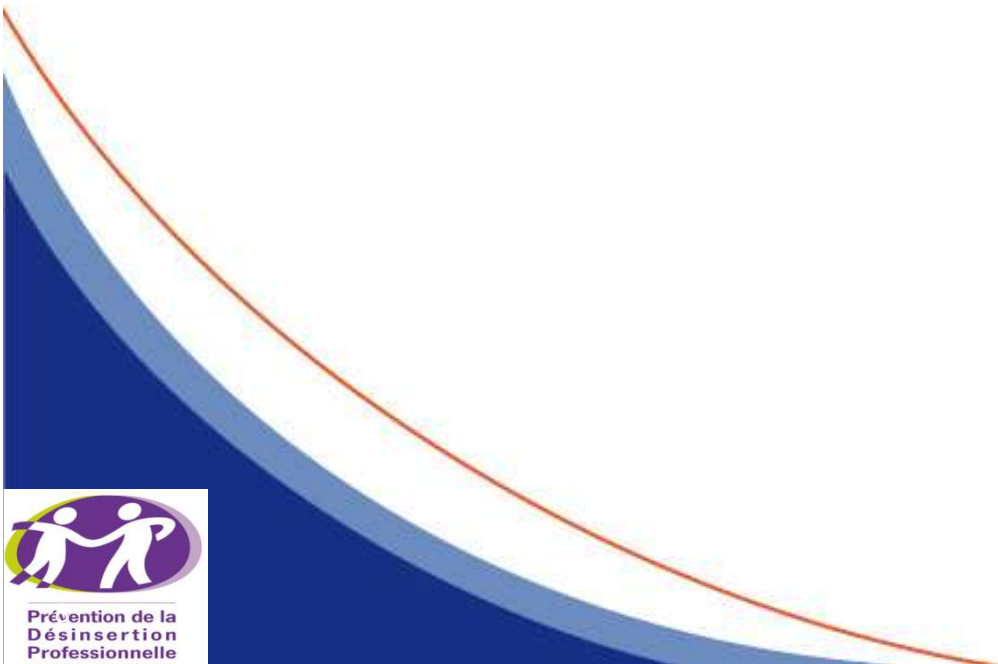


FOCUS: la visite de pré-reprise

● une reprise du travail insuffisamment anticipée

⇒ Le salarié reprend après un arrêt très long et il n'est pas apte pour reprendre son travail dans les conditions antérieures...

⇒ Vous **avez très peu de temps** pour trouver une solution d'où licenciement, prudhomme, ...



FOCUS: la visite de pré-reprise

● La visite de pré-reprise auprès du médecin du travail

⇒ le salarié, le médecin traitant ou le médecin conseil peuvent la demander

⇒ Nécessaire quand il existe un risque lié à la reprise de l'emploi

⇒ Pas de nécessité que la reprise soit envisagée dans un futur proche: au contraire!

● Un chef d'entreprise peut-il inciter pour une visite de pré-reprise?

⇒ Oui, en écrivant au médecin conseil chef pour lui dire votre souci de pouvoir anticiper la reprise de l'emploi (voir modèle)

FOCUS: la visite de pré-reprise

● la visite de pré-reprise

- **Permet d'étudier avec le médecin du travail et le salarié les conditions réussies d'un retour sur son poste de travail**

⇒ temps partiel thérapeutique, Aménagement du poste de travail (matériel, organisation)

⇒ Partenaires: médecin du travail, service social Carsat, médecin traitant, médecin conseil, SAMETH...

⇒ Aides financières sous conditions sur le matériel (Agefiph et Carsat), contrat de rééducation professionnelle (CRE) par la SS

- **Permet de détecter le salarié qui ne pourra pas reprendre son poste de travail et d'enclencher un accompagnement par les institutionnels pour:**

⇒ Construire un projet professionnel (nouveau métier) dans ou hors de l'entreprise

⇒ Partenaires: service social Carsat, service prestation CPAM, SAMETH, MDPH, médecin conseil, cap emploi,...

⇒ Aides financières: bilan de compétence, contrat de rééducation professionnelle en entreprise, formation professionnelle continue ou en centre de rééducation professionnelle. Agefiph, SS

Prévenir la désinsertion par la prévention: niveau collectif/préventif

● Au sein de l'Assurance maladie: le service prévention des risques professionnels de la CARSAT peut

- Aider les entreprises à la mise en place d'actions correctives pour améliorer les conditions de travail
- Former des personnes ressources notamment sur la prévention des TMS/RPS
- Participation sous conditions au financement d'équipements
- Aider à la mise en place de postes « cadre vert » permettant la réinsertion des lombalgiques (expérimental pour le moment)

● Mais aussi par d'autres acteurs:

- Médecin du travail et leurs IPRP (conseils, mesures physiques/chimiques)
- ARACT, chambre de commerce (conseils)
- Stagiaire HSE
- Consultants privés (payants!)

Prévenir la désinsertion par la prévention: niveau collectif/préventif

- Comprendre pour mieux limiter le risque psychosocial

=> bien être au travail

- Préparer les conditions de réussite du retour à l'emploi après un arrêt pour problème de santé mentale (dépression)

- Préparer les conditions de réussite du retour à l'emploi après un arrêt pour problème de lombalgie (le cadre vert)

- Améliorer les manutentions: des exemples concrets

Comprendre pour mieux limiter le risque psychosocial => bien être au travail

- Déséquilibre entre « perception » des contraintes de l'environnement et « perception » des ressources pour y faire face entraîne un stress
 - stress chronique => dégradation psychologique ET physique
- Favoriser le collectif, les marges de manœuvre, le sens du travail, la « récompense » (reconnaissance relationnelle, sociale, financière, équilibre vie perso/travail, valorisation de la tâche, ...)
- Améliorer les conditions de travail (manutentions, bruit...)

Préparer les conditions de réussite du retour à l'emploi après un arrêt pour problème de santé mentale (dépression)

Dans le respect du secret médical:

- Discuter d'une procédure générale en CHSCT
- Discuter si possible avec le médecin du travail et le salarié des modalités de reprise (tâches, horaires, équipe, conditions de travail)
- Préparer le collectif de travail
- Accompagnement éventuel (support psychologique)

Préparer les conditions de réussite du retour à l'emploi après un arrêt pour problème de lombalgie (le cadre vert)

EXPERIMENTATION DANS 4 CARSAT:

- Eviter la chronicisation du lombalgique
- préparer les conditions d'un retour au travail le plus rapidement possible par la création de postes « verts »
- Communication médecin traitant/médecin travail
- Implication des partenaires sociaux



Préparer les conditions de réussite du retour à l'emploi après un arrêt pour problème de lombalgie

- **manutention**
- **pousser - tirer**
- **travail répétitif**
- **travail lourd**
- **posture**
- **Vibrations**
- **chutes**
- **psychosocial**

LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE VERT ET LE SUIVI MEDICO-SOCIAL DU LOMBALGIQUE

Acteurs internes à l'entreprise :

- l'employeur,
- la victime,
- le médecin du travail,
- l'animateur sécurité,
- le responsable des ressources humaines,
- le responsable de production,
- Les IRP (CHSCT, DP)

Acteurs externes à l'entreprise :

- le médecin traitant,
- le médecin conseil,
- l'assistante sociale,
- l'ergonome prestataire,
- le contrôleur de sécurité,

Préparer les conditions de réussite du retour à l'emploi après un arrêt pour problème de lombalgie

➤ manutention		
charge (kg)	→	Femmes ≤ 5 kg – Hommes ≤ 10 kg
tonnage (t/j)	→	≤ 5 t/j
➤ pousser – tirer		
poids déplacé (kg)	→	100 kg (4 roues)
force appliquée (N)	→	10 DaN (initial) / 7 DaN (maintien)
➤ travail répétitif	→	< 40 gestes techniques/min (analyse méthodes)
➤ travail lourd		
➤ Coût cardiaque	→	CC ≤ 30 bpm/h (CC = FC travail – FC Repos)
➤ Fréquence cardiaque	→	FC max ≤ 0,85.(220-âge)
➤ posture	→	Zéro « penché visible » (≤ 15°) (AV/AR ou latéral)
	→	Zéro « posture prolongée » (pause 10 min/h)
➤ Vibrations (corps entier)		
Accélération éq.	→	0,5 m/s ²
Durée	→	<1h/j (outil en ligne)
➤ chutes	→	Zéro obstacle; zéro dénivelé; zéro course
		informations sur les déplacements
➤ psychosocial	→	8-21 j Accueil (accompagnement, écoute, vitesse, cadence, pauses, entraide, adaptation des tâches)

Préparer les conditions de réussite du retour à l'emploi après un arrêt pour problème de lombalgie

Des exemples concrets...



Préparer les conditions de réussite du retour à l'emploi après un arrêt pour problème de lombalgie

Des exemples concrets...



Préparer les conditions de réussite du retour à l'emploi après un arrêt pour problème de lombalgie

Des exemples concrets...



Préparer les conditions de réussite du retour à l'emploi après un arrêt pour problème de lombalgie

Des exemples concrets...



Préparer les conditions de réussite du retour à l'emploi après un arrêt pour problème de lombalgie

Des exemples concrets...



Préparer les conditions de réussite du retour à l'emploi après un arrêt pour problème de lombalgie

Des exemples concrets...



[..\Tiller\opr00COJ.wmv](#)

[..\Tiller\opr00CPL.wmv](#)

[..\Tiller\opr00CT6.wmv](#)

[..\Tiller\opr00CT1.wmv](#)

[..\Tiller\opr00CT2.wmv](#)

[..\Tiller\opr00CT4.wmv](#)

[..\Tiller\opr00CT5.wmv](#)

[..\Tiller\opr00CT6.wmv](#)

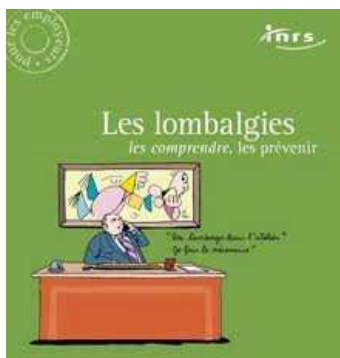
[..\Tiller\opr00CSK.wmv](#)

[..\Tiller\opr00CSZ.wmv](#)

www.tiller.eu

Pour en savoir plus..

- Documentations distribuées en fin de PdJ:



ED 6057



ED 6087



ED 6040



ED 6117

- Formation TMS/RPS, Calendrier des PdJ 2012....:

<http://www.carsat-centreouest.fr/cram/entreprise/index.php>